

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

ATTRI1

ACTE D'ENGAGEMENT

Alors qu'un acte d'engagement était autrefois requis de l'opérateur économique soumissionnaire lors du dépôt de son offre, sa signature n'est plus aujourd'hui requise qu'au stade de l'attribution du marché public.

Le formulaire ATTR/1 est un modèle d'acte d'engagement qui peut être utilisé par l'acheteur, s'il le souhaite, pour conclure un marché public avec le titulaire pressenti.

Il est conseillé aux acheteurs de renseigner les différentes rubriques de ce formulaire avant de l'adresser à l'attributaire. Ce demier retourne l'acte d'engagement signé, permettant à l'acheteur de le signer à son tour.

En cas d'allotissement, un formulaire ATTRI1 peut être établi pour chaque lot. Lorsqu'un même opérateur économique se voit attribuer plusieurs lots, un seul ATTRI1 peut être complété. Si l'attributaire est retenu sur la base d'une offre variable portant sur plusieurs lots, soit un acte d'engagement est établi pour les seuls lots concernés, soit l'acte d'engagement unique mentionne expressément les lots retenus sur la base d'une offre variable.

En cas de groupement d'entreprises, un acte d'engagement unique est rempli pour le groupement d'entreprises.

Il est rappelé qu'en application du code de la commande publique, et notamment ses <u>articles L. 1110-1</u>, et <u>R. 2162-1 à R. 2162-5</u>, <u>R. 2162-13 à R. 2162-14</u> et <u>R. 2162-15 à R. 2162-21</u> (marchés publics autres que de défense ou de sécurité), ainsi que <u>R. 23612-1 à R. 2362-6</u>, <u>R. 2362-7</u>, <u>R. 2362-8</u>, <u>R. 2362-9 à R. 2362-12</u>, et <u>R. 2362-13 à R. 2362-18</u> (marchés de défense ou de sécurité), le vocable de « marché public » recouvre aussi les marchés de partenariat et les marchés de défense ou de sécurité ainsi que les marchés subséquents et les marchés spécifiques, indépendamment des techniques d'achats utilisées (accords-cadres s'exécutant par la conclusion de marchés subséquents ou par l'émission de bons de commande, concours, systèmes d'acquisition dynamiques, catalogues électroniques et enchères électroniques), qu'ils soient ou non soumis aux obligations relatives à la préparation et à la passation prévues par ce code. Dans tous ces cas, le présent formulaire type est utilisable.

A - Objet de l'acte d'engagement

Objet du marché public

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ; en cas de publication d'une annonce au Journal officiel de l'Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante ; dans tous les cas, l'indication du numéro de référence attribué au dossier par l'acheteur est également une information suffisante Toutefois, en cas d'allotissement, identifier également le ou les lots concernés par le présent acte d'engagement.)

Denrées alimentaires fraîches : pain, viennoiseries, pâtisseries fraiches et préparations végétales

		cte d'engagement correspond : es cases correspondantes.)
	1.	☐ à l'ensemble du marché public (en cas de non allotissement) ;
		□ au lot n°1 ou aux lots n° du marché public (en cas d'allotissement); (Indiquer l'intitulé du ou des lots tel qu'il figure dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt.)
		Lot n°1 : Pains et viennoiseries frais

2. A l'offre de base ;

Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.





☐ à la variante suivante :
3. avec les prestations supplémentaires suivantes :
B - Engagement du titulaire ou du groupement titulaire
B1 - Identification et engagement du titulaire ou du groupement titulaire (Cocher les cases correspondantes.)
Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public suivantes,
∠ Les cahiers des clauses particulières du marché (CCP n° 2021 05)
☐ CCAG : applicable aux marchés de fournitures courantes et de services (CCAG-FCS) annexé à l'arrêté du 19 janvier 2009 paru au JORF du 19 mars 2009
Le bordereau des prix du GRPMT N ° 2021-05
Autres:
et conformément à leurs clauses,
⊠ le signataire Sébastien TOUFLET, Président
s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ; [Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du soumissionnaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]
☑ engage la société SAS France PAIN sur la base de son offre ; [Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du soumissionnaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]
SAS France PAIN 121-125 rue Danielle Casanova 93200 SAINT DENIS Téléphone: 01.42.43.20.00 – Télécopie: 01.42.43.98.19 Email: sebastien.touflet@touflet.fr SIRET: 400 336 558 00020
☐ l'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ; [Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

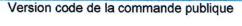
à livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées :

Page:

🛚 aux p	prix indiqués ci-dessous ;
	⊠ Taux de la TVA : 5,5 %
	Montant hors taxes²: Montant hors taxes arrêté en chiffres à : 241 652,06 €
	Montant hors taxes arrêté en lettres à : Deux cent quarante et un mille six cent cinquante deux euros et six centimes
	Montant TTC⁴:
	Montant TTC arrêté en chiffres à : 254 942,92 €
	Montant TTC arrêté en lettres à : Deux cent cinquante quatre mille neuf cent quarante deux euros et quatre vingt douze centimes
<u>ou</u>	
☐ aux p	orix indiqués ci-dessous ou dans l'annexe financière jointe au présent document.

Ne pas remplir lorsque les règles de TVA intracommunautaire prévoient le paiement de la TVA par l'acheteur. Dans ce cas, celui-ci doit indiquer son numéro d'identification au titulaire avant la date de facturation.

ATTRI1 – Acte d'engagement GRPMTjanson-de-salliy2021-05





Page :

Le montant de l'offre établie à partir de prix unitaires est calculé par référence à la quantité estimée dans l'avis d'appel public à la concurrence.

B2 – Nature du groupement et, en cas de g (En cas de groupement d'opérateurs économiques.)	roupement conjoint, répartition d	es prestations				
Pour l'exécution du marché public, le groupement d'opérateurs économiques est : (Cocher la case correspondante.)						
☐ conjoint OU ☐ sc	olidaire					
(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)						
Désignation des membres	Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint					
du groupement conjoint	Nature de la prestation	Montant HT de la prestation				
Section (Control of the Control of t		il con about				
5						
B3 - Compte (s) à créditer						
(Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou post	tal.)					
Nom de l'établissement bancaire :						
CIC Rouen Entreprises						
Numéro de compte :						
00048476001						
B4 - Avance (article R. 2191-3 ou article R. 2391-1	du code de la commande publique)					
Je renonce au bénéfice de l'avance : (Cocher la case correspondante.)	☐ Non	⊠ Oui				
B5 - Durée d'exécution du marché public						
La durée d'exécution du marché public est de 36 (Cocher la case correspondante.)	mois ou jours à compte	er de :				
🖾 la date de notification du marché pul	olic;					
☐ la date de notification de l'ordre de s	ervice;					
la date de début d'exécution prévu notification.	ue par le marché public lorsqu'elle es	t postérieure à la date de				
Le marché public est reconductible : (Cocher la case correspondante.)	Non 🗌 Oui					
Si oui, préciser :						
Nombre des reconductions :						

ATTRI1 - Acte d'engagement

GRPMTjanson-de-sallly2021-05

Page:

4 177

C - Signature du marché public par le titulaire individuel ou, en cas groupement, le mandataire dûment habilité ou chaque membre du groupement

Attention, si le soumissionnaire (individuel ou groupement d'entreprises) a présenté un sous-traitant au stade du dépôt de l'offre et que l'acte spécial concernant ce sous-traitant n'a pas été signé par le soumissionnaire ou membre du groupement et le sous-traitant concerné, il convient de faire signer ce DC4 par le biais du formulaire ATTRI2.

C1 – Signature du marché public par le titulaire individuel :

le 31 mai	Jouts.
)

C2 - Signature du marché public en cas de groupement :

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]

Les membres du groupement, qui signent le présent acte d'engagement :

pour coordonner l'ensemble des prestations :

modifications ultérieures du marché public ;

article R. 2342-12 du code de la commande publique) :

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est : (Cocher la case correspondante.) conjoint OU solidaire Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d'engagement : (Cocher la ou les cases correspondantes.) pour signer le présent acte d'engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations (joindre les pouvoirs en annexe du présent document en cas de marché public autre que de défense ou de sécurité. Dans le cas contraire, ces documents ont déjà été fournis) П pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ; (joindre les pouvoirs en annexe du présent document en cas de marché public autre que de défense ou de sécurité. Dans le cas contraire, ces documents ont déjà été fournis) П ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe. (hors cas des marchés de défense ou de sécurité dans lequel ces documents ont déjà été foumis).

donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et

donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les

Les membres du groupement d'opérateurs économiques désignent le mandataire suivant (article R. 2142-23 ou

donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous : (Donner des précisions sur l'étendue du mandat.)							
Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature					

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

(Cocher la case correspondante.)

П

D - Identification et signature de l'acheteur

Désignation de l'acheteur

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ; en cas de publication d'une annonce au Journal officiel de l'Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante.)

Les adhérents au groupement de commandes du Lycée Janson-de-Sailly Lycée Janson-de-Sailly 106 rue de la pompe **75116 PARIS** http://www.janson-de-sailly.fr/

Correspondant:

Marc GUILLEN

- @ marchespublics@janson-de-sailly.fr
- Nom, prénom, qualité du signataire du marché public (Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager l'acheteur qu'il représente.)

Monsieur le Chef d'établissement du lycée Janson-de-Sailly Patrick Fournié

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article R. 2191-59 du code de la commande publique, auquel renvoie l'article R. 2391-28 du même code (nantissements ou cessions de créances) (Indiquer l'identité de la personne, ses adresses postale et électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie.)

Les agents comptables des établissements adhérents

- Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire (Joindre une annexe récapitulative en cas de pluralité de comptables.)
- Imputation budgétaire

Les agents comptables des établissements adhérents

Pour l'État et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

Mis le 06/07/2011

Signature (représentant de l'adheteur habilité à signer le marché public)

JANSON

FOURNIÉ

La proviseur

PARIS

Date de la dernière mise à jour : 01/04/2019.

ATTRI1 - Acte d'engagement

GRPMTjanson-de-sailly2021-05

Page: